



Rapport et auto-évaluation

Commune amie des enfants 2021-2025

Ville de Martigny

unicef



Commune
amie
des enfants

Martigny

Table des matières

1. Introduction	1
2. Plan d'action 2021-2025	1
2.1 Développer une politique globale transversale	2
2.2 Favoriser une éducation globale par le soutien à la parentalité	3
2.3 Encourager la participation et la citoyenneté des enfants et des jeunes	8
2.4 Promouvoir un cadre de vie épanouissant	11
3. Conclusions et perspectives	16
4. Rédaction du rapport	18

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin

1. INTRODUCTION

Le territoire communal est un lieu important pour les enfants et les jeunes qui y vivent. [Au travers de l'initiative Commune amie des enfants de l'Unicef Suisse et Liechtenstein](#), la Ville de Martigny s'engage pour les enfants et les jeunes et met en place des actions concrètes avec leur implication directe. Ce label visibilise les efforts entrepris conjointement par les différents services communaux afin que la protection, la promotion et la participation des enfants et des jeunes martignerains aient une place privilégiée dans le développement de la Ville. Par son engagement, cette dernière a un impact considérable sur les conditions dans lesquelles grandissent les enfants et les jeunes ainsi que sur leur avenir personnel.

L'ensemble des services administratifs et les différents acteurs en lien avec la jeunesse martigneraine travaillent pour atteindre un objectif commun, celui d'ancrer de manière systématique les critères de l'adaptation aux enfants et aux jeunes. Le label Commune amie des enfants a ainsi renforcé la transversalité entre les acteurs concernés et encouragé les synergies et les collaborations intersectorielles.

Cette démarche rigoureuse permet à la Municipalité [d'améliorer constamment la qualité de vie des enfants et des jeunes](#), mais aussi celle de leurs parents. Le suivi du plan d'action rend attentifs tous les acteurs à sa réalisation et à la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant. Enfin, il concrétise l'engagement de la Ville en faveur de la promotion des droits des enfants et des jeunes.

Le présent document expose l'évolution des actions communales menées en référence au plan d'action et en matière de droits de l'enfant, au cours de ces trois dernières années.



2. PLAN D'ACTION 2021-2025

2.1 Développer une politique globale transversale

Créer un groupe de pilotage pour élaborer une politique de l'enfance et de la jeunesse

Pour que les enfants et les jeunes puissent grandir dans de bonnes conditions, [il faut une politique de l'enfance et de la jeunesse qui soit active, durable, qui engage la commune et soit ancrée dans les structures communales de sorte qu'elle ne dépende pas d'individus](#). Cela permet de garantir que les offres soient planifiées et mises en œuvre de façon réitérée et avec la participation de la population.

En juin 2021, Céline Roduit Arlettaz, déléguée et coordinatrice aux affaires sociales, a réuni un premier groupe de pilotage afin de réfléchir à l'élaboration d'une politique jeunesse et enfance. Quatre rencontres ont été organisées entre juin et novembre 2021. Elles ont réuni les directeurs des écoles primaires et secondaires, les membres de la direction des structures de la petite enfance, le délégué à l'intégration, la déléguée à la promotion économique, la déléguée au sport, les conseillers communaux des dicastères jeunesse, enfance et écoles, le directeur du centre de loisirs et culture ainsi que le délégué cantonal à la jeunesse. Ce groupe de pilotage a permis de rassembler les principaux acteurs en lien avec la jeunesse et l'enfance qui ont des compétences et des perspectives différentes.

Les principes fondamentaux, les valeurs ainsi que les lignes directrices ont été travaillés. Les thèmes abordés sous forme de brainstorming ont été la jeunesse et l'enfance, les aspects sociaux, l'école, la communication, le civisme, les projets citoyens et l'inclusion. Les enjeux liés aux différents thèmes envers la jeunesse ont été abordés. Ces rencontres ont permis d'enrichir le processus afin de renforcer l'engagement des jeunes et des acteurs sociaux envers la communauté. En 2022 et 2023, il n'a pas été possible d'approfondir ce processus avec les différents acteurs. Ce chapitre sera finalisé en 2025.

Auto-évaluation

Afin de mener une politique coordonnée de soutien aux enfants et aux jeunes, la création d'une [Plateforme Jeunesse pilotée par l'Administration communale](#) au travers du Service de la Prévoyance sociale permettrait d'anticiper l'évolution de leurs besoins et de mettre en œuvre de nouvelles offres et réalisations. Ainsi, des rencontres et des échanges avec un agenda planifié officiellement dans le temps permettrait de rassembler les professionnels du réseau aussi bien parmi les différents services de la Ville qu'auprès des autres acteurs impliqués, notamment le Canton, les écoles et le monde associatif. La participation des jeunes pourrait être assurée par le biais de différents mécanismes de consultation tels que des ateliers spécifiques, ou par l'invitation d'associations jeunesse à participer directement à des séances de la Plateforme. Ce mode de fonctionnement permettrait d'amener des aspects conceptuels et une meilleure concertation de tous les acteurs.

Informier la population sur les offres locales destinées aux enfants, aux jeunes et aux parents

[Les offres existantes envers la jeunesse et l'enfance sont répertoriées et transmises par différents canaux de communication.](#) En ce qui concerne la petite enfance, l'Association de la petite enfance de Martigny (APEM) a créé un nouveau site internet en 2022. Celui-ci recueille les informations importantes en lien avec les structures d'accueil. L'école municipale a également mis à jour son site internet. Celui-ci apporte les informations essentielles en lien avec l'école et fournit des liens importants pour les parents. Le nouveau site internet de la Municipalité permet aussi de mieux mettre en valeur les offres existantes pour la jeunesse et les enfants.

Aucun mode de communication isolé ne permet d'atteindre tous les parents et leurs enfants. Le travail avec les parents a besoin de nouveaux concepts et de diversité pour atteindre les milieux les plus divers. La situation sociale est à prendre

en compte, comme le niveau de formation et le statut socio-économique.

Cela signifie que des offres variées de communication sont nécessaires pour atteindre tous les milieux. Enfin, la mise en évidence de l'utilité des offres est nécessaire avec l'aide de l'ensemble des acteurs communaux ou par-communaux.

2.2 Favoriser une éducation globale pour le soutien à la parentalité

- Intensifier les collaborations des institutions à l'échelle locale afin de promouvoir les échanges entre parents.
- Renforcer le conseil en matière d'éducation.
- Promouvoir la cohésion sociale et les activités de jeunesse parascolaires.

Inviter la consultation parents-enfants aux colloques du secteur de l'accueil de la petite enfance 0-4 ans

La collaboration entre l'Association de la petite enfance (APEM) et la consultation parents-enfants (CPE) est primordiale. [Elle a été mise en œuvre par des rencontres entre l'infirmière de la consultation CPE et les garderies.](#)

Une journée portes ouvertes a été organisée le 30 août 2022. Elle a permis aux responsables de faire connaissance avec les infirmières de la consultation parent-enfants et de mieux cerner leurs champs d'intervention.

Cette collaboration s'est poursuivie par un colloque qui a eu lieu le 13 mars 2024, regroupant les deux garderies et l'infirmière de la consultation parents-enfants. L'objectif du colloque était de mieux connaître les activités respectives de ces deux services à disposition des familles de la commune de Martigny. Ce colloque a également permis d'envisager les collaborations futures afin de renforcer les échanges entre ces deux services, dans le but de mieux servir les familles.

Il était prévu en octobre 2023 d'organiser un colloque pour les deux nurseries à Martigny et à Charrat. Cette activité a été différée à l'automne 2024. Il est attendu de l'ensemble des structures de revisiter leur concept pédagogique d'ici juin 2024 et de les adapter au concept d'accueil préscolaire et parascolaire de l'APEM afin d'offrir aux familles une approche cohérente en matière d'accueil des enfants, de la nurserie à l'unité d'accueil pour écoliers. A cet égard, il est essentiel que les deux nurseries puissent développer une vision commune avant de réaliser le colloque avec la consultation parents-enfants. Il est prévu par la suite d'organiser un colloque pour l'ensemble des crèches. L'objectif de ces colloques est de renforcer la collaboration et les synergies entre les deux services, au profit des familles et surtout du développement harmonieux des enfants. Cet objectif est encore en cours de réflexion en termes de modalité organisationnelle.

Auto-évaluation

Les bénéficiaires de l'organisation de ce colloque sont en particulier les professionnels qui ont pu apprendre à mieux se connaître tout en ayant davantage connaissance de leurs missions respectives. Ils seront alors plus enclins à collaborer dans le cas des situations ordinaires comme plus particulières. Par la suite, ce seront les parents qui en bénéficieront en pouvant s'appuyer sur des professionnels qui collaborent et qui échangent des informations. La collaboration entre les garderies et plus généralement les structures préscolaires et la consultation parents-enfants se révèle être un levier de plus en termes de prévention concernant la santé, le développement et l'éducation des enfants.



Atelier de soutien à la parentalité coorganisé par les structures d'accueil 0-4 ans et la CPE

Un atelier de soutien à la parentalité avec les garderies et la consultation parents-enfants a eu lieu le 1er mai 2024. La thématique choisie a été la sensibilisation et la prévention du temps d'écran excessif pour les enfants de 18 mois à 4 ans. Une approche indirecte a été choisie pour travailler cette question. Comme le Service cantonal de la jeunesse a lancé une campagne de prévention explicite (avec des affiches et dépliants dans tous les services dédiés à l'enfance, écoles et cabinets de pédiatrie), il a été exploré « ce qui peut remplacer les temps d'écran ». Des ateliers parents-enfants ont ainsi été organisés avec différents jeux de société et activités créatives qui peuvent être reproduites à la maison de façon simple. Ces activités permettent aux parents de jouer avec les enfants et de s'apercevoir de l'intérêt, de la motivation des enfants et de la simplicité à les mettre en place.

Cette action est aussi organisée en collaboration avec la Ludothèque communale et avec le CDTEA (Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent). Les ludothécaires, les infirmières, les psychologues et les éducatrices ont prodigués des conseils concernant les jeux et activités créatrices adaptées à chaque étape du développement de l'enfant. En raison d'une mauvaise communication, l'atelier a réuni seulement 3 familles.

L'atelier a donc été ouvert aux enfants et à l'équipe pédagogique de l'Abricojeux. Cet atelier a permis de renforcer la collaboration entre différentes équipes de différents services et de tester les activités étant donné qu'il était organisé pour la première fois. Les enfants ont pu ainsi réfléchir à la gestion de leur temps d'écran et découvrir de nouveaux jeux ainsi que l'existence de la Ludothèque. Avec les conseils du CDTEA, l'équipe éducative a pu revoir leurs pratiques afin de prodiguer des conseils utiles aux parents.



Jeux & Gouter Parents & Enfants

Le 1^{er} mai 2024 de 14h00 à 16h00

Grandir, jouer et s'amuser sans trop d'écrans

Parents et enfants vous êtes les bienvenus pour passer un agréable après-midi avec nous à la Garderie Pamplemousse !

Au programme : des jeux de société, des activités créatrices, de beaux livres à découvrir et un goûter convivial offert !

La Consultation parents-enfants et le CDTEA vous proposent des jeux et des activités pour réfléchir à la place des écrans dans notre vie actuelle et quelques stratégies pour bien les gérer.



Le second atelier de soutien à la parentalité est en cours de préparation. Il sera organisé par les nurseries (de Martigny et de Charrat) et la consultation parents-enfants autour de la thématique du sommeil du bébé ou du développement moteur du bébé. Une approche inspirée de la méthodologie « world café » avec un accueil, des questions, des besoins des parents, de la possibilité d'échanger autour de questions suggérées, est envisagée. La collaboration d'une psychologue du CDTEA sera sollicitée pour aider à animer cet atelier. Il reste un objectif que nous souhaitons atteindre d'ici la fin de l'année 2024.

Un café-rencontre aura lieu le mardi 4 juin 2024 à l'attention des parents d'enfants âgés entre 5 et 6 ans, avec pour thème : **éduquer ensemble, regards croisés**. L'objectif de ce café-rencontre est de donner aux parents la possibilité d'échanger avec les professionnels sur les questions ou préoccupations concernant l'accueil en collectivité de leurs enfants. Il a aussi pour but de promouvoir le dialogue et renforcer le lien entre les familles et les professionnels.

Promotion mutuelle de chaque service œuvrant dans le domaine de l'enfance

Un dépliant à l'intention des parents a été élaboré en version papier et en version numérique (sur le site de la Commune de Martigny et sur celui de l'APEM). Le dépliant regroupe les informations concernant les différents services à disposition des enfants et des familles de la Commune. Il est intitulé « Martigny : accueil, santé et loisirs pour les enfants de 0 à 12 ans ». L'Association de la Petite Enfance de Martigny (APEM) a créé un site (www.ape-martigny.ch) qui regroupe toutes les informations concernant les structures d'accueil. **Ce site est devenu une référence pour les parents** qui le consultent régulièrement. Une mise à jour des contenus est périodiquement effectuée dans la rubrique « News ».

Les structures d'accueil disposent à l'entrée de leurs établissements d'une zone dédiée à transmettre des informations aux parents. La coordination de la petite enfance assure également une permanence d'informations et de conseils aux parents.

L'APEM a organisé le 1^{er} juin 2023 une rencontre avec l'autorité de Protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) et l'Office de la protection de l'enfant (OPE) afin de mieux comprendre les rôles et missions de chacun de ces services et de renforcer leur collaboration. Il est aussi prévu d'organiser des séances de prévention auprès du personnel par l'OPE en automne 2024.



Organisation d'une soirée annuelle d'information pour les parents

Chaque année, habituellement en avril, tous les parents sont invités à une assemblée générale (AG) de l'APEM. A cette occasion, cette dernière présente des informations qui lui sont spécifiques et générales sur le secteur petite enfance de Martigny. La partie officielle est suivie d'un moment de partage et d'échange autour d'un apéritif. En 2023, lors de l'assemblée générale, les nouveaux règlements harmonisés pour toutes les structures d'accueil de Martigny ont été présentés aux parents.

En décembre ou en janvier de chaque année, une soirée d'information pour les parents des futurs écoliers est organisée en collaboration avec les écoles primaires de Martigny et la coordination de la petite enfance. L'objectif est d'informer les familles et les aider à accompagner au mieux leurs enfants dans ce moment de transition. Cette séance est particulièrement appréciée des familles dont le premier enfant commence l'école et de celles dont les adultes n'ont pas été scolarisés en Suisse.

Au cours de l'année 2023, l'Association de la Petite Enfance de Martigny a connu une évolution majeure visant à renforcer la cohérence et l'efficacité de sa gestion et sa gouvernance. [En effet, en mai 2023, la fusion des associations a été concrétisée, réunissant ainsi l'Association de la Petite Enfance de Martigny, l'Association La Charade et l'Association Au Beau Milieu en une seule entité.](#) Cette fusion, approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2023, marque un pas significatif vers une gestion unifiée et optimisée des structures d'accueil de l'enfance de Martigny.

Auto-évaluation

L'Association de la petite enfance APEM prévoyait dans un premier temps d'inviter un conférencier lors de l'assemblée générale d'avril. Toutefois, il a semblé plus judicieux d'aborder les questions formelles ou organisationnelles à cette occasion. Une nouvelle formule sera imaginée en collaboration avec les partenaires. Cette séance pourrait avoir lieu après la rentrée 2024-25 et

serait l'occasion idéale pour permettre aux parents de faire connaissance avec le nouveau Directeur APEM.

Portes ouvertes des structures

Les portes ouvertes n'ont pas été réalisées au même moment, compte tenu du nombre élevé de structures. Cela permet ainsi aux familles qui le souhaitent de visiter plusieurs structures.

[Les visites ont été échelonnées et plusieurs portes ouvertes ont été organisées.](#)

La Charade

- 7 mai 2022, lors de l'inauguration des nouveaux locaux

La Tribu

- Semaine du 27 mai 2023, repas avec les familles
- Début 2024, activités créatives familles-professionnels

Le Totem

- Chaque année, un apéritif pour les familles est organisé
- Août 2023, rencontre avec les nouveaux parents

Ile aux enfants

- Chaque année, goûter pour les familles avant Noël avec animations et jeux est organisé

Pamplemousse

- Chaque année, apéritif organisé par les enfants pour les parents vers la fin de l'année scolaire

Les Colombes

- En été 2022, un après-midi de jeux, raclette et pique-nique canadien pour les familles

Gavroche

- En automne 2023, après-midi portes-ouvertes avec l'organisation d'un système de troc

Les Galopins

- Janvier 2024, petit-déjeuner du Nouvel An pour les familles

Auto-évaluation

Les événements portes-ouvertes destinés aux familles sont devenus pour la plupart de nos structures une pratique faisant partie intégrante du partenariat avec les familles. Chaque structure adapte le déroulement de ces activités en fonction de l'âge des enfants accueillis. Celles-ci se déclinent en « café-rencontre », en échanges informels autour d'une agape, ou encore sous forme d'expositions présentant les réalisations des enfants. Globalement, un grand nombre de parents participe à ces événements et plus particulièrement dans les structures préscolaires accueillant des enfants en bas âge. Une réflexion permanente se poursuit dans les UAPE quant aux moyens de maintenir le partenariat avec les familles. Pour rappel, l'APEM accueille plus de mille enfants par année.



Ouvrir un espace communautaire dans les quartiers de Martigny par le projet « Anime ton quartier »

« Anime ton quartier » est un projet d'action communautaire et socioculturelle dans les quartiers de Martigny. Sous forme d'accueil libre, il s'adresse aux enfants, aux jeunes, aux familles et à la population. Il offre un point de rencontre et favorise la citoyenneté, la solidarité, le respect et les échanges entre les habitants. Les activités proposées sont gratuites et ouvertes à tous. Elles suscitent la participation à la vie de quartier.

Depuis 2021, le projet « Anime Ton Quartier » s'est déplacé dans de nombreux quartiers de la ville, pour aller à la rencontre des habitantes et des habitants.

L'équipe d'animation était présente durant quatre semaines dans chaque quartier, avec des accueils libres ouverts à toute la population les mercredis et les samedis après-midi. Les jeudis après-midi, l'espace était occupé par un groupe de seniors qui se rencontrait pour jouer au jass. Depuis mars 2023, un passeport-seniors a été mis en place, afin de permettre à cette population de se rencontrer et d'échanger autour d'un programme d'activités varié.

De nombreux événements ont vu le jour dans les différents lieux, afin de faire vivre les quartiers et de permettre à différentes générations de se rencontrer. Projections de films, lectures en musique avec la Compagnie Perlamusica, friperie, spectacle de clown, etc. En lien avec l'équipe éducative, un accueil a été proposé dans la yourte du groupe Espace au Féminin et les classes SCAI afin de leur faire découvrir les activités et de leur permettre une intégration positive.



Les quartiers rencontrés ont été les suivants :

En 2021

- Charrat 14.04 - 08.05
- Bourg (Fusion/Rossettan) 19.05 - 16.06
- Chemin du Milieu 01 – 26.09

En 2022

- Forum 30.03 – 23.04
- Finettes (Neuville) 04.05 – 28.05
- Guercet 30.08 – 24.09
- Charrat 18.10 – 12.11

En 2023

- Bourg (Fusion/Rossettan) 29.03 – 22.04
- Moya 03 – 27.05
- Chemin du Milieu 30.08 – 23.09
- Parc du Midi (Centre-ville) 18.10 – 11.11

En 2024

- Forum 20.03. -27.04.

En automne, quatre jours d'activité ont été organisés pour les enfants durant les vacances d'automne. Ces ateliers ont permis aux enfants de participer activement à la préparation de la fête Halloween, en cuisinant la soupe à la courge, et en décorant la yourte pour le spectacle de contes qui a eu lieu en soirée et qui a permis d'accueillir plus de 70 personnes, familles et enfants.

Depuis 2022, les ateliers de Pâques et d'Automne ont été organisés dans le cadre du projet ATQ, sous forme d'accueil libre (gratuité et libre adhésion), ce qui permet l'accessibilité des activités à tous les enfants du quartier et de la ville.

Pour les prochains mois, les présences seront maintenues dans les quartiers avec un dispositif plus léger durant l'automne en raison de différents paramètres et incertitudes liés au déménagement et aux 40 ans du centre.

Le quartier de la Moya sera investi du 4 au 25 septembre avec le Blue Bus et le projet « La Terraza », une véritable terrasse déployée au sein du quartier. Cet espace de rencontre éphémère, ouvert à tous, poursuit les mêmes objectifs que le projet Anime Ton Quartier, avec une formule allégée en termes d'équipement.

Pour 2025, l'équipe du CLCM sera présente dans les quartiers de la ville avec la yourte durant le printemps et l'automne. Des activités

ponctuelles auront lieu dans le nouveau Pavillon du Centre de Loisirs durant la période hivernale.

Auto-évaluation

Le projet Anime Ton Quartier encourage les interactions et les rencontres entre les résidents d'un quartier et renforce ainsi la cohésion sociale. Les activités organisées permettent d'inclure différentes générations, cultures et classes sociales et favorisent une ouverture et une compréhension mutuelle.

Les activités communautaires contribuent en effet à une meilleure qualité de vie en offrant des lieux de détente, de loisirs et de socialisation pour toutes les générations.

L'accueil libre lors du projet Anime Ton Quartier sert également de plateforme et permet de renseigner les habitants sur des sujets importants comme la santé, l'éducation, la scolarité ou l'environnement. Les contacts noués avec la population permettent de les informer et de favoriser leur participation aux activités et à la vie locale.

Certaines activités plus orientées favorisent l'accessibilité à la culture (collaboration avec la Médiathèque – Cie Perlamusica, projection de films, conférence public).



Création d'un pôle ouvert à toutes les générations (lieu d'information accueil) regroupant en un seul lieu dans le quartier les services dédiés à la petite enfance

En 2021, la présence dans les quartiers a été ouverte les jeudis matin avec le rendez-vous parents-familles, afin de partager sur des sujets liés à la famille (doutes, questions, tracas du quotidien, etc.) et de rencontrer d'autres personnes qui avaient les mêmes interrogations, dans un espace chaleureux. Les enfants étaient également les bienvenus.

Des professionnels en lien avec les thématiques familiales, comme le délégué à l'intégration, la déléguée sociale, l'équipe éducative du CLCM, les infirmières de la consultation parent/enfants, le SIPE ainsi que des psychologues du CDTEA ont été invités à participer à ces rendez-vous.

En 2022, la terrasse du quartier pour les familles a vu le jour. Ainsi, chaque mercredi matin, l'équipe d'animation en collaboration avec l'équipe éducative a accueilli les parents et les enfants pour discuter, se rencontrer et boire un café. Dans le quartier du Guercet, la présence de l'équipe au marché hebdomadaire a permis un contact direct avec les enfants et les familles, afin d'être au plus proche des habitantes et de pouvoir répondre à leurs besoins.

A la fin de l'année 2022, lors d'une évaluation intermédiaire, les professionnels du travail social du CLCM ont relevé que l'itinérance du projet ne permettait pas aux parents et aux familles d'intégrer l'accessibilité et la régularité d'une présence professionnelle. [Le projet se transforme et devient le Café Mundo.](#)

Le Café Mundo, ou café des parents, est un espace ouvert à tout le monde, Des intervenants extérieurs sont également invités régulièrement, comme Addiction Valais, afin de proposer des matinées thématiques et de venir en soutien à la parentalité.

Cet automne, afin de rester en lien avec les parents, le Café Mundo partira en balade durant le mois de septembre et visitera les 4 centres

scolaires de la ville (Charrat, Bourg, Ville et Chemin du Milieu). Puis, jusqu'à la fin de l'année, un accueil des nouveaux parents sera organisé au Manoir les lundis matin, lorsque les enfants de la 1H à la 8H sont scolarisés. Dès la rentrée 2024, le Café Mundo sera ouvert tous les mercredis matin de 8h à 10h, selon le planning scolaire. Des collaborations avec d'autres institutions continueront d'être mises en place afin de renforcer les possibilités de soutien proposées aux parents.

Le Manoir de la ville, qui accueille le Café Mundo dans ses locaux, peut tirer profit de ce projet en accueillant un autre public via ces rencontres.



2.3 Encourager la participation et la citoyenneté des enfants et des jeunes

- Encourager les pratiques participatives des enfants
- Développer les possibilités d'influence sur les processus de décision au niveau communal

Organiser le Forum des Jeunes

Le 2ème forum des jeunes "Ta commune, tes idées" a eu lieu le 16 septembre 2022. [Il a réuni plus de 60 jeunes martigneraïns âgés entre 12 et 25 ans.](#) Il a été coorganisé avec le Centre de loisirs et culture (CLCM). La jeunesse martigneraïne a répondu présente en nombre. Les participants se

sont beaucoup impliqués dans les échanges et ont débattu avec conviction pour défendre les projets qu'ils ont soumis. Ils ont fait l'exercice du débat démocratique et la soirée s'est clôturée par une pasta-party offerte par la Ville de Martigny.

Le Forum des jeunes permet aux jeunes de faire entendre leur voix auprès des décideurs politiques. Les projets qu'ils ont sélectionnés ont été soumis au Conseil municipal. La forme de participation est la concertation liée à un projet. Encadrée par un processus précis, elle permet d'aboutir à des décisions partagées et/ou des actions communes.

Par exemple, la création d'une nouvelle jeunesse a été réalisée. Cette dernière est motivée et active sur le territoire martignerain. Elle s'est d'ailleurs associée aux deux autres jeunesses Bordillonne et de Charrat pour organiser le Bal de la majorité, avec un soutien communal.

Le projet EJAP- Espace jeune alternatif participatif, issu du Forum des jeunes, propose un lieu de rencontre géré par des adolescents pour les adolescents (café, friperie, salle d'exposition, vente de produits). Le CLCM a accompagné quatre adolescents dans le processus de ce projet qui visait deux missions :

- Ouvrir un espace (local/lieu) pour les jeunes entre 12 et 18 ans au centre-ville de Martigny
- Favoriser la participation des jeunes dans le projet (projet pensé, créé et animé par les jeunes)

Les jeunes ont donc pris contact par écrit avec la Commune pour disposer d'un local adapté à leurs besoins. Ils se sont malheureusement démotivés. En effet, la Municipalité a eu de la difficulté à leur trouver un local en raison du peu de biens disponibles. Le projet ne s'est pas concrétisé mais il pourra peut-être se réaliser dans le cadre des locaux rénovés du Centre de Loisirs.

Auto-évaluation

Au niveau quantitatif, le projet est satisfaisant puisqu'il a réuni plus de 60 jeunes entre 12 et 25

ans. Les différentes catégories d'âges ont été représentées. On souligne la corrélation entre la qualité des liens équipe travail social/jeunes et l'impact sur la représentation diversifiée des participants.

En effet, la participation et la diversité des jeunes au forum dépend en grande partie des passages réguliers et des contacts établis par l'équipe d'animation du CLCM (sortie d'école, parcs publics, réseaux...). Ce travail en amont favorise donc l'égalité des chances.

L'adolescence est une période où les changements sont rapides, et ce à différents niveaux : cercles d'amis, formations, écoles, loisirs, etc. Des projets sur de longues périodes ne sont donc pas forcément en adéquation avec la réalité vécue par de nombreux adolescents. Il est donc important d'assurer un suivi régulier avec les jeunes impliqués dans un projet et de proposer une temporalité plus courte et adaptée au rythme des jeunes. **Il est essentiel que le processus de décision et de réponse s'inscrive dans un rythme adapté à celui des jeunes afin que leur motivation ne s'estompe pas.** A souligner que l'autogestion est une forme de participation assez efficace auprès des jeunes entre 18 et 25 ans.



Intégrer, préparer et accompagner les jeunes et les enfants dans certaines commissions communales

La Municipalité est organisée par des commissions administratives qui pourraient être ouvertes aux enfants. **L'intégration des enfants dans les commissions communales présente de nombreux avantages,** tant pour les individus

impliqués que pour la communauté dans son ensemble.

Les objectifs sont d'intégrer ponctuellement sur invitation les jeunes aux commissions administratives communales, de préparer, accompagner et soutenir les enfants et les jeunes lors des séances de certaines commissions, et d'établir une médiation entre le monde des adultes et celui de l'enfance.

Le processus de la démarche est le suivant :

- Proposition de thèmes par les membres de la commission.
- Choix d'un thème par les différentes personnes impliquées dans le projet.
- Validation du thème par le Conseil Communal.
- Présentation du projet, explication des modalités et présentation du thème choisi dans les classes de 7H de l'école primaire (éducation civique).
- Sélection de 1 ou 2 enfants délégués par classe, afin de constituer un groupe de 6 enfants.
- Constitution du groupe d'enfants, demande d'autorisation aux parents.
- Organisation de 3 ateliers participatifs sous forme de « focus groups » avec le groupe d'enfants sur la pause de midi. Possibilité qu'un membre de la commission intervienne à une rencontre pour présenter le fonctionnement de la commission.
- Rencontre des membres de la commission pour préparer la séance avec les enfants.
- Participation des enfants à la commission. Les enfants sont libérés de leurs obligations scolaires lors des séances de commission.
- Décision et validation par la commission.
- Bilan des différents acteurs du projet.
- Retour aux enfants sur les décisions prises par la Municipalité et les perspectives.

Les commissions qui ont intégrés les enfants et les jeunes sont la commission de l'aménagement du territoire en 2021-2022 et la commission de la petite enfance en 2022-2023. La participation à la commission d'aménagement du territoire a permis aux enfants de participer à une stratégie sur le long terme concernant un espace de loisirs et de rencontre. Leurs propositions ont été validées mais ils ne bénéficieront pas immédiatement des résultats de leurs propositions. Concernant la seconde commission, ils ont pu évaluer directement l'impact de leurs propositions dans leurs quotidiens au sein des UAPE.

Auto-évaluation

La participation des enfants et des jeunes a différentes formes, degrés et variantes. [La Ville de Martigny tente de les combiner en proposant de la participation ouverte, formelle et liée à un projet.](#) L'intégration des enfants aux commissions communales représente de la participation formelle. Ce type de participation a un caractère contraignant pour toutes les personnes concernées. Ce qui est déterminant, c'est de préparer les enfants et les jeunes à un thème donné, de manière qu'ils soient motivés à s'exprimer. Cet engagement continu peut exiger le déploiement d'efforts supplémentaires, mais les avantages l'emportent largement. Favoriser des possibilités de participation effective a un impact positif sur la confiance en soi, l'estime de soi, les capacités cognitives et les compétences sociales. Cela apprend également aux enfants à respecter les autres et leurs opinions. Plus les enfants ont l'occasion de participer, plus cet impact est prononcé, ce qui se traduit par une meilleure participation.

Ce fut une nouveauté et un défi pour le Centre de Loisirs et Culture (CLCM) de collaborer avec la Ville de Martigny par le service de Prévoyance sociale pour s'impliquer dans cette forme de participation. Il a aussi découvert que les processus décisionnels au sein d'une administration communale sont complexes. La coordination entre la commune et le CLCM doit

tenir compte de l'agenda communal ainsi que de celui du CLCM.

Développer la notion de participation, co-éducation et droit de l'enfant dans la pédagogie institutionnelle des structures d'accueil

L'APEM a adopté un nouveau concept institutionnel (disponible sur : www.ape-martigny.ch) où les notions de participation, co-éducation et des droits de l'enfant sont particulièrement mises en évidence. À la suite de [l'adoption du nouveau concept institutionnel](#), chaque structure a mis à jour son concept pédagogique interne afin de respecter et mettre en avant les lignes directrices. Un accent particulier a été mis en place pour encourager les démarches participatives des enfants au quotidien et dans des moments spécifiques. L'opportunité pour les enfants de faire des choix et de participer à des prises de décision au sein des structures a été renforcée. L'une des UAPE a intégré dans son concept pédagogique un outil appelé « la boîte à pétition » par laquelle les enfants peuvent faire des demandes écrites pour par exemple obtenir de nouveaux jeux ou demander des changements en matière d'organisation et de fonctionnement de la structure. Le personnel éducatif analyse les demandes et y répond favorablement ou non selon leur type. Cet outil favorise l'apprentissage mutuel, le développement de compétences de résolution de problèmes et de pensée critique.

Pour les bébés et les enfants qui ne parlent pas encore, les équipes éducatives ont mis en place des outils d'observation et d'interaction qui leur permettent de comprendre et de correspondre aux besoins des enfants. A cet égard, deux structures se sont associées afin d'organiser en décembre 2023 une formation axée sur le langage des signes afin d'enrichir leurs compétences et moyens pédagogiques.

[Cette approche participative s'est concrétisée au niveau de la gouvernance des structures d'accueil](#), avec la participation d'un groupe d'enfants au comité des structures d'accueil et à la commission de la petite enfance. La

thématique des repas en unité d'accueil pour écoliers a été discutée. Leur avis et certaines demandes ont pu être entendus et un retour leur a été fait.

La collaboration avec les familles a pu être intensifiée au quotidien avec la collaboration des équipes éducatives, encouragée par la direction des structures d'accueil. Des pratiques comme les entretiens d'accueil des familles quand l'enfant change de structures d'accueil, les bilans intermédiaires et les retours quotidiens soutiennent le partenariat avec les familles et sont menés dans une perspective de co-éducation. Pour des situations particulières, la direction et/ou la coordination de la petite enfance participe à des entretiens de réseau. L'objectif de participer à la cohésion sociale et communautaire est clairement encouragé par le concept institutionnel de l'APEM.

Une collaboration à un niveau plus institutionnel avec les parents a été développée avec la mise en place de rencontres annuelles avec l'Association de parents d'élèves de Martigny (APEMY) qui regroupe les demandes, questions et suggestions des familles. Cet échange annuel, qui a lieu après la tenue des AG des deux associations, permet de renforcer le partenariat avec les familles, de comprendre l'évolution de leurs besoins et attentes, d'échanger des informations et de clarifier les raisons qui motivent certaines décisions.

2.4 Promouvoir un cadre de vie épanouissant

- Prévenir et promouvoir l'autonomie de la jeunesse dans les déplacements
- Journée de prévention afin de rouler en toute sécurité
- Renforcer la formation et la sensibilisation dans l'accueil extrascolaire
- Favoriser l'égalité d'accès aux services d'accueil extrafamilial de jour

- Maintenir un réflexe participatif communal lors de la création de nouveaux projets dédiés aux enfants et aux jeunes

Journée de prévention afin de rouler en toute sécurité

La Ville de Martigny encourage le vélo comme mode de déplacement. Lors de la journée de promotion de la mobilité du 9 avril 2022, la Municipalité a organisé une bourse aux vélos en collaboration avec Pro Vélo Valais/Wallis. En raison de la météo (forte pluie), le succès a été relatif pour cette première journée. Parallèlement, le cours Vélo famille a enregistré six familles inscrites. Ce cours permet d'initier les enfants au vélo et d'être à l'aise dans la circulation. Le 22 avril 2023, le cours vélo famille a été annulé par manque d'inscriptions. Le TCS a décidé de ne pas reconduire cette action pour 2024. L'action « Contrôle des vélos » a été réalisée le 9 avril 2022 dans le cadre de la journée d'action promotionnelle de la mobilité douce.



La bourse aux vélos est programmée actuellement par la société Pro Vélo Valais de manière indépendante. Elle a organisé le 7 avril dernier une bourse aux vélos à Martigny. Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, l'action « remorques à vélos » en collaboration avec le Canton du Valais et l'Association Pro Vélo Valais aura lieu le 19 septembre prochain sur la Place Centrale. Une remorque pouvant transporter jusqu'à 40 vélos s'arrêtera chaque jour dans une ville valaisanne entre le 16 et le 22 septembre. Un cours de vélo gratuit est proposé à

la population ainsi qu'un atelier d'entretien et de réparation.

Enfin, la Ville de Martigny **s'est dotée d'une stratégie de mobilité douce**. Elle permet d'offrir les meilleures prestations de mobilité possibles aux citoyens, en tenant compte des spécificités de son territoire et de son environnement. Cette démarche s'inscrit à la fois dans une réflexion environnementale, économique et sociale. Concernant les enfants, il existe des cartes d'itinéraires pédestres et vélos pour aller à l'école en toute sécurité. Cette offre permet de repenser l'ensemble de la sécurité des déplacements autour des écoles.

Journée internationale « A pied à l'école »

En favorisant la mobilité douce, la Ville de Martigny place au cœur de cette action la santé et la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

La mesure a été mise en œuvre le 18 septembre 2021, 16 septembre 2022, le 15 septembre 2023 et sera reconduite le 20 septembre 2024. Une séance d'information sera également organisée le 6 juin 2024. Cette action concerne tous les élèves.

La commission énergie des écoles composée de la direction, d'enseignants, d'élèves, de la secrétaire de direction, d'un concierge et d'une personne spécialisée du domaine planifie cette action annuelle. Il s'agit d'encourager la mobilité douce auprès des élèves et de leurs parents. Une quinzaine de lignes de « Pedibus » pour accéder aux différents sites des écoles sont organisées ce jour-là. Des parents, enseignants et membres de la Commission scolaire sont mobilisés pour prendre en charge ces lignes. L'action se fait en collaboration avec l'association transports et environnement (ATE) qui coordonne les lignes de « Pedibus » en Suisse et procure du matériel, notamment des gilets pour garantir la visibilité des participants. Des animations sont prévues aux abords des bâtiments scolaires pour marquer de manière festive et ludique cette journée : clown, personnage sur des échasses, démonstration de BMX. Une information est donnée dans un courrier aux parents. Celui-ci

contient les explications nécessaires ainsi qu'un plan avec les lignes de « Pedibus » que les enfants peuvent utiliser. Les élèves qui y participent reçoivent une petite récompense. **L'action rencontre un écho favorable et sera reconduite pour les prochaines années.**

Le Rallye Pedibus a été organisé du 28 novembre au 11 décembre 2022 à l'école de Martigny-Ville. Le Rallye propose 12 panneaux qui peuvent être accrochés à l'extérieur, sur n'importe quel support. Chaque poste est composé de deux questions, l'une à l'intention des parents et l'autre à l'intention des enfants. Les stands permettent de rencontrer les familles et de discuter avec les parents de leurs pratiques en matière de mobilité scolaire. Ce Rallye permet d'informer des avantages et du fonctionnement du Pedibus ou du Vélobus.

Ces actions seront maintenues car le Pedibus permet à l'enfant d'intégrer des règles de sécurité et de comportement, un apprentissage essentiel pour le rendre autonome et l'amener ensuite à se déplacer seul, à pied, en sécurité. Le Pedibus aide aussi à mettre en évidence les dangers sur le chemin de l'école et à trouver des solutions pour résoudre ces problèmes. De plus, l'enfant explore son environnement et des liens se créent sur le chemin de l'école entre parents et entre enfants.



Développer la notion de participation, co-éducation et droit de l'enfant dans la pédagogie institutionnelle des structures d'accueil

L'APEM a adopté un nouveau concept institutionnel (disponible sur: www.ape-martigny.ch) où les notions de participation, co-éducation et des droits de l'enfant sont particulièrement mises en évidence. À la suite de **l'adoption du nouveau concept institutionnel**, chaque structure a mis à jour son concept pédagogique interne afin de respecter et mettre en avant les lignes directrices. Un accent particulier a été mis en place pour encourager les démarches participatives des enfants au quotidien et dans des moments spécifiques. L'opportunité pour les enfants de faire des choix et de participer à des prises de décision au sein des structures a été renforcée. L'une des UAPE a intégré dans son concept pédagogique un outil appelé « la boîte à pétition » par laquelle les enfants peuvent faire des demandes écrites pour par exemple obtenir de nouveaux jeux ou demander des changements en matière d'organisation et de fonctionnement de la structure. Le personnel éducatif analyse les demandes et y répond favorablement ou non selon leur type. Cet outil favorise l'apprentissage mutuel, le développement de compétences de résolution de problèmes et de pensée critique.

Pour les bébés et les enfants qui ne parlent pas encore, les équipes éducatives ont mis en place des outils d'observation et d'interaction qui leur permettent de comprendre et de correspondre aux besoins des enfants. A cet égard, deux structures se sont associées afin d'organiser en décembre 2023 une formation axée sur le langage des signes afin d'enrichir leurs compétences et moyens pédagogiques.

Cette approche participative s'est concrétisée au niveau de la gouvernance des structures d'accueil, avec la participation d'un groupe d'enfants au comité des structures d'accueil et à la commission de la petite enfance. La thématique des repas en unité d'accueil pour écoliers a été discutée. Leur avis et certaines

demandes ont pu être entendus et un retour leur a été fait.

La collaboration avec les familles a pu être intensifiée au quotidien avec la collaboration des équipes éducatives, encouragée par la direction des structures d'accueil. Des pratiques comme les entretiens d'accueil des familles quand l'enfant change de structures d'accueil, les bilans intermédiaires et les retours quotidiens soutiennent le partenariat avec les familles et sont menés dans une perspective de co-éducation. Pour des situations particulières, la direction et/ou la coordination de la petite enfance participe à des entretiens de réseau. L'objectif de participer à la cohésion sociale et communautaire est clairement encouragé par le concept institutionnel de l'APEM.

Une collaboration à un niveau plus institutionnel avec les parents a été développée avec la mise en place de rencontres annuelles avec l'Association de parents d'élèves de Martigny (APEMY) qui regroupe les demandes, questions et suggestions des familles. Cet échange annuel, qui a lieu après la tenue des AG des deux associations, permet de renforcer le partenariat avec les familles, de comprendre l'évolution de leurs besoins et attentes, d'échanger des informations et de clarifier les raisons qui motivent certaines décisions.

Insertion des enfants souffrant de handicap dans les structures d'accueil de l'enfance

La commune de Martigny a été pionnière en Valais par la création du premier bureau d'intégration communal valaisan. Elle désire poursuivre dans cette voie et depuis avril 2021, [la Commune de Martigny accepte de financer la prise en charge spéciale d'enfants en situation de handicap au sein des structures d'accueil de l'enfance](#). Dans certaines situations, l'APEM a dû demander un soutien à la Commune pour engager un professionnel de l'enfance supplémentaire car l'accueil de l'enfant en situation de handicap nécessitait un encadrement plus important. La Commune a accepté toutes les demandes adressées jusqu'à présent. Chaque année,

depuis avril 2021, entre deux et quatre enfants ont bénéficié de ce soutien supplémentaire. D'autres enfants en situation de handicap ont pu être intégrés dans les structures ordinaires d'accueil, sans que cela implique un besoin de ressources humaines supplémentaires.

Chaque année de plus en plus de demandes de cet ordre sont adressées à l'APEM. [Un groupe de travail intercommunal a été créé par le nouveau Comité de Enfance Valais](#) (Association Valaisanne des cadres dirigeants des structures d'accueil de l'enfance préscolaires et parascolaires) pour étudier l'amélioration de l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des structures ordinaires d'accueil. La première phase de ce groupe de travail vise à effectuer une enquête auprès des structures d'accueil valaisannes afin d'avoir une vue d'ensemble généralisée de l'état de l'accueil des enfants souffrant de handicap. La direction de l'APEM y participera activement.

L'APEM a par ailleurs établi en juin 2023 une procédure interne pour l'accompagnement d'enfants en situation de handicap et nécessitant une prise en charge particulière au sein de ses structures d'accueil préscolaires et parascolaires. Cette procédure a déjà vu des améliorations afin de répondre au plus près des besoins des enfants compte tenu du contexte collectif de l'accueil. Une grille d'observation, afin d'identifier plus rapidement les ressources nécessaires à la prise en charge des enfants en situation de handicap, a été finalisée en octobre 2023. La direction est attentive à l'évolution de la prise en charge et des besoins de ces enfants.

Auto-évaluation

Ces différents outils de gestion de l'accueil des enfants en situation de handicap permettent de :

- Préciser les objectifs poursuivis afin de favoriser l'inclusion et le développement de l'enfant, à court et à moyen terme ;
- Optimiser les ressources nécessaires à l'accueil de l'enfant ;
- Renforcer le travail en réseau avec les différents professionnels intervenant auprès de l'enfant ;

- **Établir un partenariat clair et transparent avec les parents ;**
- Identifier les points à développer et/ou à améliorer concernant l'accueil des enfants nécessitant une prise en charge spécifique.

Collaboration formelle entre le service de coordination de la petite enfance, l'ORP, le service social et le bureau pour candidats réfugiés

Les critères de prise en charge pour les structures d'accueil de l'enfance n'ont toujours pas pu être élargis. Comme par le passé, une collaboration informelle avec les différents services reste en place. On tente dans la mesure des places disponibles, de proposer un maximum de solutions aux familles suivies par le Service social et par le Bureau pour candidats réfugiés. En ce qui concerne l'ORP, il est proposé, quand cela est possible, des réservations de places plus longues que les trois mois réglementaires quand les parents tiennent au courant de l'évolution de leurs recherches d'emploi.

Il a été constaté, en peu de temps et à la suite de **la reprise économique post-covid, une augmentation significative du nombre de demandes pour une place d'accueil à la journée** plus particulièrement en crèche et en unité d'accueil pour écoliers. Le défi actuel est d'augmenter le nombre de places d'accueil à la journée. La Ville de Martigny a accepté la création d'une nouvelle unité d'accueil de 144 places au centre-ville, qui verra le jour durant l'année scolaire 2024-25.

Le secteur crèche recherche activement une solution à court terme pour la création d'au moins 16 places supplémentaires. La Ville de Martigny a établi une collaboration intercommunale avec la commune de Vernayaz depuis une année. Plusieurs pistes ont déjà été étudiées et un partenariat intercommunal avec la Commune de Vernayaz est en cours d'élaboration afin que des enfants de Martigny puissent y être accueillis aux mêmes tarifs que les habitants de Vernayaz. Dans le quartier de la Bâtiaz, il est prévu la création d'un nouveau centre scolaire pourvu d'une nouvelle structure d'accueil UAPE.

En attendant la création de nouvelles places d'accueil, la mise en application du règlement qui consiste à continuer de réserver les places d'accueil à la journée aux enfants dont les deux parents travaillent ou suivent une formation professionnelle reste en vigueur.

Encrage dans les structures communales du réflexe participatif envers les enfants pour la mise en œuvre de nouveaux projets

Les collaborations intersectorielles se sont fortement développées avec le processus « Commune amie des enfants ». Il a permis le développement de nouveaux projets en favorisant des synergies entre services communaux. Ci-après, quelques exemples d'actions communales :

En 2023, en collaboration avec l'ONG there for you et avec l'appui du service technique communal, quatre classes primaires de Martigny ont planté 450 arbustes pour former des rideaux-abris. Cette initiative a permis aux élèves de mesurer l'importance de la préservation de la faune locale et de compenser une partie des émissions de carbone produite par l'école. Cette démarche didactique avec les explications d'un ornithologue a permis aux enfants de comprendre l'utilité des rideaux-abris. Cette initiative sera reconduite ces prochaines années.

« Martigny Ville Propre » est un événement annuel organisé par le service technique axé sur la solidarité, le nettoyage et la durabilité environnementale. Il réunit les habitants volontaires de la Ville de Martigny pour une matinée de nettoyage collectif, au cours de laquelle les participants se regroupent pour ramasser et trier les déchets dans des zones désignées. **Cet événement vise non seulement à rendre la ville plus propre, mais aussi à promouvoir des valeurs de respect de l'environnement et de solidarité communautaire.** Des élèves de 5 classes de 6 et 7H ont participé à l'action « Martigny Ville Propre ». Ils ont arpenté les chemins à la recherche des déchets laissés au sol.

Toujours en collaboration avec la Municipalité, deux classes ont bénéficié en 2023 de trois matinées de cours pédagogiques par le responsable du rucher communal. Les enfants ont ainsi pu découvrir les bienfaits du rôle de l'abeille sur l'environnement et la production de miel. Le miel récolté a été distribué aux élèves participants au projet.

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2022, les classes de 5H de Martigny ont pu découvrir les installations du Pont-Neuf présenté par Sinergy. Les 200 élèves présents ont suivi avec attention les explications sur le parcours de l'eau, de sa source jusqu'au robinet, et sur la production d'électricité grâce au turbinage.

Sur le plan du développement du sport pour les jeunes, La Municipalité a développé en 2022 en partenariat avec la Fondation IdéeSport et en collaboration avec les services communaux le projet « [Midnight Martigny](#) ». Il s'adresse aux adolescents de la 1^{ère} du CO jusqu'à 17 ans et se déroule tous les samedis soir à la salle de sport du CO d'Octodure de novembre à mars, sauf durant les vacances scolaires. Le concept de ce projet consiste à ouvrir des salles de sport chaque semaine pour offrir un lieu de rencontres aux adolescents, pour qu'ils puissent se défouler et passer du temps entre amis, dans un cadre sain et sécurisé. Des associations sportives locales ont pu participer à des soirées pour présenter leur sport. Le projet est très apprécié par les jeunes. La participation moyenne est de 50 visites par soirée. C'est un projet phare communal en faveur des jeunes.

[Sur l'initiative de jeunes martignerains par le biais d'un processus participatif, la Ville de Martigny a créé un espace de glisse urbain](#) constitué d'un skatepark de 650 m² complété d'un pumptrack de 880 m² aménagés à proximité du Centre de loisirs et culture (CLCM). Cet espace répond en premier lieu aux besoins des adolescents mais il est aussi ouvert aux familles. Parallèlement, le réaménagement complet du parc des Vorziers a été réalisé.

Ce rapport n'est pas exhaustif mais la démarche « Commune amie des enfants » apporte une

attention particulière à la jeunesse et à la pratique de la participation.



3. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La Ville de Martigny est convaincue que les enfants et les jeunes ont besoin d'un environnement accueillant et de mécanismes d'expression, d'écoute et de participation. Les actions communales mises en œuvre depuis [la labellisation « Commune amie des enfants »](#) ont permis de formaliser et de légitimer ces actions durables en s'appuyant sur les droits de l'enfant. La définition de priorités et la coordination communale ont permis de mettre en place des lignes de conduite claires et cohérentes sur le territoire martignerain.

La mise en œuvre de ce premier plan d'action, qui est assez ambitieux, demande un investissement important des acteurs concernés mais il permet d'avoir une vision concertée et de développer des synergies. Un nouveau mode de collaboration a pu ainsi être instauré.

[La réalisation des projets du plan d'action a aussi dû s'adapter aux difficultés liées aux conséquences de la crise sanitaire](#) qui ont ralenti son processus. Les impacts économiques et sanitaires de la pandémie de COVID-19 ont été asymétriques selon les groupes d'âge. Dans ce contexte, la Ville a organisé en 2022 et 2023 les « Stage dating » afin de mettre en lien les élèves de l'École de commerce et de culture générale (ECCG de Martigny) et les entreprises octoduriennes. Ces rencontres ont permis de faciliter l'accès des élèves aux stages en

entreprises et au marché de l'emploi pendant et au terme de leur formation.

La crise sanitaire a aussi entraîné des conséquences négatives en Suisse sur la santé psychique de la population et plus particulièrement des jeunes. Dans ce sens, le prochain plan d'action devra tenir compte de cette thématique qui a été citée lors du dernier Forum des jeunes.

Sur le plan de la participation, la Ville de Martigny a mis en place de nombreux mécanismes de participation des enfants et des jeunes. Elle a pour objectif de les améliorer et d'assurer une communication optimale pour les tenir informer.

En trois ans, les enjeux sociaux ont évolué. En résumé, trois principales thématiques en transformation concernent :

Consommation des médias et accès à l'information

Les usages concernant la façon d'accéder à l'information ont, bien évidemment, évolué dans l'ensemble des tranches d'âge ces dernières années. Mais la différence est particulièrement marquée pour la génération Z. Cette dernière ne s'intéresse pas moins à l'actualité que les autres générations. En revanche, elle s'informe différemment. De plus, l'exposition aux écrans a fortement augmenté ces quatre dernières années. Les actions de prévention devront se poursuivre et s'adapter aux tranches d'âges de la population (enfants, jeunes adultes et parents).

Œuvrer au développement durable et agir pour le climat

Les défis liés à l'environnement et à la mobilité sont des préoccupations importantes pour les enfants et les jeunes. Ces inquiétudes doivent donc être entendues et accompagnées. Un projet avec la déléguée au développement durable sera organisé en automne pour donner des outils aux élèves afin qu'ils puissent mieux appréhender ces défis. Ce projet sera intégré dans le nouveau plan d'action.

Santé psychique des jeunes

La prise en charge de la santé mentale touche divers aspects, tels que la sensibilisation, la prévention, et l'accès aux soins psychologiques. La promotion de la santé mentale implique la reconnaissance des facteurs de stress, la lutte contre la stigmatisation et le renforcement des ressources communautaires. Les défis comprennent la nécessité d'améliorer l'accès aux services de santé mentale et de créer un environnement de soutien propice.

Le nouveau plan d'action devra donc tenir compte de ces thématiques tout en pérennisant celles qui ont démontré leur utilité auprès des jeunes et des enfants martignerains.

4. REDACTION DU RAPPORT

Nos remerciements sont adressés aux professionnels qui ont contribué à la mise en œuvre de ce plan d'action et à l'écriture de ce rapport :

Sylvie Luginbühl, Conseillère municipale en charges de la formation

Flora Saudan Tristão, Coordinatrice de la petite enfance

Patrice Moret, Directeur des écoles de Martigny

Olivier Main, Délégué à la mobilité

Steve Chambovey, Directeur du Centre de Loisirs et Culture (CLCM)

Rapport rédigé par Céline Roduit Arlettaz

Administration communale

Service prévoyance sociale

Crédits photos :

Olivier Lovey, Jérémie Carron, CLCM, Ecoles de Martigny, Nouvelliste

Juin 2024

